

## **CONSEIL MUNICIPAL DE CHAMBARON SUR MORGE**

L'an deux mille vingt et un, le vingt deux février à dix neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire Salle Morge sous la Présidence de Monsieur Philippe GAILLARD, Maire de la Commune.

Etaient présents : BAS Florian, BOURGOUGNON Olivier, DELBOS Chantal, DUMAS Dominique, ERARD Marie-Christine, GAILLARD Philippe, GIRAL Eliane, LABBE Daniel, LAFAYE Patrice, LAVILLE Véronique, MARC Laurence, MARQUET Thierry, PRAT Blandine, RIVES Sandrine, ROCHE Alain, ROCHE Patrick, SERVOIR Jessica, STEPHANT Nicolas, TOUBANI Atman, TOURY Christine

Absents excusés : CHENUT Valérie pouvoir à GAILLARD Philippe, DEYVEAUX- GASSIER Jonathan pouvoir à ROCHE Alain, GONNET Roger pouvoir à RIVES Sandrine

Secrétaire de séance : PRAT Blandine

Date de la convocation : 15 février 2021

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de conseillers votants : 23

Intervention de M. COLIN Alexandre du Conseil Départemental et M. PORTAS Nicolas de RLV pour une présentation des possibles stratégies foncières agricoles pour un ancrage territorial de l'activité agricole sur le territoire de Riom Limagne et Volcans.

Intervention de Mme CHAPUT Cécile directrice du pôle attractivité et M. GHIRARDI Philippe chargé du développement randonnée de RLV pour la présentation du projet d'aménagement des bords de Morge.

Le compte rendu de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

Les points Convention coûts de répartition des frais RPI Le Cheix/La Moutade et Coûts frais scolaires RPI Le Cheix/La Moutade sont ajournés.

### **FINANCES**

- A l'unanimité, le Conseil municipal vote le compte administratif et arrête les résultats définitifs en fonctionnement des dépenses pour 869 973.62 € et recettes pour 999 255.62 € et en investissement des dépenses pour 737 946.46 € et des recettes pour 606 342.31 €.

- A l'unanimité, le Conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 de la commune de Chambaron sur Morge par le trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### **AFFAIRES GENERALES**

- Présentation par M. STEPHANT de la Charte citoyenne qui sera prochainement mise en ligne sur le site internet de la commune afin les administrés puissent la consulter et transmettre leurs remarques.

- Présentation par M. BAS des dispositions prises par l'Etat pour la création de postes de conseillers numériques, leur rôle et les potentialités pour la commune. L'assemblée est favorable à la poursuivre du projet.

### **ENVIRONNEMENT**

- Présentation par Mme DELBOS du questionnaire relatif au recyclage des déchets qui sera prochainement adressé aux administrés.

La séance est levée à 22h30